



ÉDITO

ALAIN TRÉBUCQ

PORTRAIT

P. 4 Antoine Prioux
Santé et théorie du chaos

INITIATIVES

- P. 6** Délégués à l'accès aux soins
- P. 8** Une quatrième CPTS pour répondre à la désertification médicale
- P. 10** Déploiement du centre de santé de Saône-et-Loire
- P. 11** Des consultations dentaires gratuites
- P. 12** L'Auvergne-Rhône-Alpes, région motrice en santé numérique
- P. 13** Une charte pour les prises de rendez-vous en ligne
- P. 14** Associations de patients

DOSSIER

- P. 16** Participation des usagers
- P. 24** Expériences étrangères

PRATIQUES

- P. 26** Parcours Hémochromatose génétique
- P. 32** Mise en situation Sciatalgies avec dysesthésies chez un patient diabétique
- P. 35** Santé au travail Prévention des TMS en entreprise
- P. 38** L'ennui au travail
- P. 40** Adapter la prévention des risques professionnels au climat
- P. 42** Droit et Gestion
- P. 46** Carrières santé
- P. 50** Livres
- P. 51** Tribunes de la santé

41 DOSSIERS « PARCOURS DE SOINS » DISPONIBLES SUR LECONCOURSMEDECAL.FR

La revue adhère à la charte de formation médicale continue par l'écrit du Syndicat de la Presse et de l'Édition des Professions de Santé (SPEPS) et en respecte les règles (charte disponible sur demande). Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec la direction.

Jean-Louis Borloo connaît son sujet : il a occupé d'éminentes fonctions ministérielles l'amenant à définir la politique de la ville et de la rénovation urbaine, de l'aménagement du territoire, du logement et de la cohésion sociale. C'est sa force. Mais le moins qu'on puisse dire, c'est que dix ans plus tard, son héritage, même si cette politique a été amendée par ses successeurs, ne frappe pas l'opinion par sa réussite. C'est sa faiblesse. Quoi qu'il en soit, sans doute aidé par l'absence de concurrence sérieuse, c'est à lui que le président de la République a demandé de concevoir un plan en faveur des QPV, les quartiers prioritaires de la ville. Dix-neuf chapitres sont issus de cette réflexion menée au contact des communes et des agglomérations, des régions et des départements, des entreprises et des partenaires sociaux, des associations et de l'État, dont l'un est consacré à la santé. Il met en exergue un point essentiel, à savoir que dans les quartiers populaires défavorisés, la santé est devenue un bien plus précaire qu'ailleurs en raison de mauvaises habitudes alimentaires, de conduites à risque, d'un recours trop tardif aux

LA MÉDIATION EN SANTÉ POUR FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS

soins. Et face à des besoins de santé qui vont croissant, l'offre de soins y recule. Ainsi, la densité en professionnels de proximité y est deux fois inférieure à ce qu'elle est dans les villes auxquelles ces QPV sont accolés ; quant aux médecins spécialistes, ils y sont 3,2 fois moins présents. Face à ce constat, le rapport Borloo n'apporte pas de réponse originale ou nouvelle. Parmi les solutions préconisées, la sensibilisation des jeunes à leur santé, le soutien aux centres et maisons de santé, l'installation de structures médicales légères en complément des cabinets, maisons et centres de santé. Mais bien que le mot soit cité une fois, ce qui semble manquer le plus dans ce chapitre, c'est la dimension communautaire permettant une approche populationnelle et non plus individuelle, une approche faisant la part belle à la médiation en santé*, trait d'union entre les communautés et les professionnels de santé. Un trait d'union permettant de surmonter les obstacles des langues, des coutumes et des croyances ainsi que des religions. Les fédérations des structures d'exercice collectif se félicitent cependant des propositions de financement des postes de médiation médicale et de soutien au développement des centres et maisons de santé au contact des QPV. Y aura-t-il pour autant passage à l'acte ?

* Voir le portrait du Dr Didier Ménard, « Défenseur d'une santé communautaire », dans notre numéro d'avril 2017.

Ce numéro est accompagné d'un encart « Ouvrages » réservé à nos abonnés.

LE CONCOURS MÉDICAL

314, Bureaux de la Coline
92213 Saint-Cloud Cedex
Tél. : 01 55 62 68 00
www.concoursmedical.com
Pour joindre votre correspondant, composez le 01 55 62, suivi des 4 chiffres indiqués.

Direction générale, Direction des publications

Alain Trébucq (6903)
Rédactrice en chef
Catherine Holuë (6934)
> cholue@msante.fr
Rédactrice en chef adjointe
Christine Maillard (6987)
> cmaillard@msante.fr
Chef de rubrique « Parcours »
Brigitte Némirsky-Trébucq
> btrebucq@msante.fr
Conseillers auprès de la rédaction
Béatrice Allard-Coualan

Jean-Michel Chabot
Jean-Noël Fiessinger
Alain Tenaillon
Conseillers sollicités pour ce numéro
Robert Garnier (Santé au travail)
Nicolas Louby (Gestion et Droit)
Correspondants régionaux
Gaëlle Desgrèdes du Lou
Valérie Devillaine, Elsa Dorey
Anne Le Pennec, Laure Martin

Secrétariat
Patricia Fabre (6971)
Rédaction en chef technique
Chantal Trévoux (6806)
Directrice artistique
Cécile Formel (6928)
Rédacteur-graphiste
Kasia Gluc
Rédacteurs-réviseurs
Jehanne Joly, Virginie Laforest

Le Concours médical est une publication de
GLOBAL MÉDIA SANTÉ SAS
www.globalmediasante.fr
Principal actionnaire : ATMED SAS
Capital de 4 289 852 €
Durée 99 ans à compter du 30.03.1999
ISSN : 0010-5309 dépôt légal à la parution.
N° de CPPAP : 0419 T 81575

Abonnements

Tarif France 194 euros/an 10 numéros
Tél. : 01 55 62 69 75,
Fax : 01 55 62 69 56
Mail : abo@msante.fr
Revue indexée dans la base Pascal (RS)

Impression cahiers intérieurs : la SIEP, 77590 Bois-Le-Roi
 10-32-2813 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Impression couverture : RAS, 95400 Villiers-le-Bel
 10-31-1300 / Promouvoir la gestion durable de la forêt / pefc-france.org



Provenance du papier (La SIEP) : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100 %. Eutrophisation : Ptot 0,003 Kg/To de papier ; Provenance du papier (RAS) : Maastricht. Taux de fibres recyclées : 0 %. Eutrophisation : Ptot 0,004 Kg/To de papier.